

# Tableaux de référence



## Procédures d'appel– organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures

Les tableaux suivants identifient les organes de révision ou d'appel externes et internes dans chaque province et territoire, et procurent des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Cliquer sur le lien ci-dessous pour aller directement à :

- [Terre-Neuve et Labrador](#)
- [Île-du-Prince Édouard](#)
- [Nouvelle-Écosse](#)
- [Nouveau-Brunswick](#)
- [Québec](#)
- [Ontario](#)
- [Manitoba](#)
- [Saskatchewan](#)
- [Alberta](#)
- [Colombie-Britannique](#)
- [Yukon](#)
- [Territoires du Nord-Ouest et Nunavut](#)

Les sujets suivants que vous trouverez dans notre page [Lois et Politiques](#) pourraient aussi vous intéresser :

- Sous l'entête « Appels »:
  - Organes d'appel/de révision externes
  - Organes d'appel/de révision internes
  - Conseillers
- Sous l'entête « Pouvoirs, fonctions et juridiction »:
  - Appel devant la cour

*Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) en 2024*

\*\*Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à [www.awcbc.org](http://www.awcbc.org) pour les liens vers les commissions.

## Terre-Neuve et Labrador

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes à Terre-Neuve et Labrador et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Terre-Neuve et Labrador	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Commission indépendante de révision sur les incendies du travail
Organes d'appel/ de révision internes :	Unité de révision interne
Politique :	<a href="#">Politique AP-01 Internal Review</a>
Article de loi :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Workplace Health, Safety and Compensation Act</a> (articles 20.7 - 37)</li><li>• <a href="#">Workplace Health, Safety and Compensation Review Division Regulations</a></li></ul>
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">WorkplaceNL – Employeurs – faire appel d'une décision</a></li><li>• <a href="#">WorkplaceNL – Travailleurs – faire appel d'une décision</a></li></ul>

[Retour au début](#)

## Île-du-Prince Édouard

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes à l'Île-du-Prince-Édouard et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Île-du-Prince Édouard	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Tribunal d'appel
Organes d'appel/ de révision internes :	Agent de révision interne
Politique :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">POL-48: Internal Reconsideration</a></li><li>• <a href="#">POL-88: Workers Compensation Appeal Tribunal Decision Implementation</a></li></ul>
Article de loi :	<a href="#">Workers Compensation Act</a> (articles 56, 56.1, 56.2, 85)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Guide to Appealing a WCB Decision</a></li><li>• <a href="#">Workers Compensation Appeal Tribunal</a></li></ul>

[Retour au début](#)

## Nouvelle-Écosse

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes en Nouvelle-Écosse et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Nouvelle-Écosse	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Tribunal d'appel
Organes d'appel/ de révision internes :	Service interne des appels
Politique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">8.1.3R2: Appeals and Referral to a Hearing Officer</a></li> <li>• <a href="#">8.1.4R: Participants in an Appeal</a></li> <li>• <a href="#">8.1.6: Referrals to Medical Review Commission</a></li> <li>• <a href="#">8.1.7R1: Reconsiderations Pursuant to s. 185(2) Where a Final Decision of the Board Addressing an Issue Has Been Rendered</a></li> <li>• <a href="#">8.1.8: Requests for reconsideration pursuant to former s.196 of Chapter 10 of the Acts of 1994-1995</a></li> <li>• <a href="#">8.2.1: Adjournment and Referral of Appeal by Hearing Officer to Chair of Board of Directors</a></li> <li>• <a href="#">8.2.2: Interim Awards During Adjournment</a></li> </ul>
Article de loi :	<a href="#">Workers' Compensation Act</a> (articles 197-206, 238-240, 243-252, 255-256, 259-262, 267, 271)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Appealing a Claim Decision</a></li> <li>• <a href="#">Brochure – When you have a question about your decision – A guide to the WCB appeals process</a></li> </ul>

[Retour au début](#)

## Nouveau-Brunswick

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes au Nouveau-Brunswick et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Nouveau-Brunswick	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Tribunal d'appel des incendies au travail
Organes d'appel/de révision internes :	Office de révision des décisions (révision interne)
Politique :	Politique 46-500 Révision des décisions par l'Office de révision des décisions
Article de loi :	<a href="#">Loi sur la commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnité des accidents au travail et le tribunal d'appel des accidents au travail</a> (sections 19.1, 19.11, 20, 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 20.6, 20.7, 21, 22, 22.1, 23)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<a href="#">Travail sécuritaire NB   Examen et appel (travailsecuritairenb.ca)</a>  <a href="#">Tribunal d'appel des accidents au travail – Nouveau Brunswick</a>

[Retour au début](#)

## Québec

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes au Québec et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Québec	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Tribunal administratif du travail
Organes d'appel/ de révision internes :	Direction générale de la révision administrative
Politique :	<p><a href="#">Politique 6.01 - La reconsidération d'une décision   Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST (gouv.qc.ca)</a></p> <p><a href="#">Politique 6.02 - La demande de révision, les recours spécifiques et la contestation   Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST (gouv.qc.ca)</a></p>
Article de loi :	<p><a href="#">Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (gouv.qc.ca)</a> (sections 349-351, 358-358.5, 359, 359.1, 361-360-362, 365-367, 369-374, 377, 378, 429.49 to 429.59, 579)</p>
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	Appel : <a href="#">Tribunal administratif du travail</a>

[Retour au début](#)

## Ontario

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes en Ontario et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Ontario	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
Organes d'appel/ de révision internes :	Division des services d'appels
Politique :	<a href="#">Politique 11-01-14, Réexamens des décisions</a>
Article de loi :	<a href="#">Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail</a> (articles 119, 120-134, 173-175)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Contestations</a></li><li>• <a href="#">Pratiques et procédures de la division des services d'appel</a></li></ul>

[Retour au début](#)



## Manitoba

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes au Manitoba et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Manitoba	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Commission d'appel <sup>1</sup>
Organes d'appel/ de révision internes :	La CAT <sup>2</sup>
Politique :	<a href="#">Politique 20.10, Reconsiderations</a>
Article de loi :	<a href="#">Loi sur les accidents du travail</a> (sections 60, 60.1, 60.2, 60.3, 60.7, 60.8, 60.91, 67, 101, 108, 109.5)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Review Office FAQ</a></li><li>• <a href="#">Fact Sheet - Appealing an Assessment Decision</a></li><li>• <a href="#">Appealing a Decision - Workers</a></li><li>• <a href="#">Employer Appeals</a></li><li>• <a href="#">The Appeal Commission</a></li><li>• <a href="#">Appeal Commission Brochure</a></li><li>• <a href="#">Worker Advisor Office</a></li><li>• <a href="#">Le bureau des conseillers des travailleurs</a></li></ul>

[Retour au début](#)

1 Deuxième et dernier niveau du processus d'appel au Manitoba.

2 Au Manitoba, le service des révisions, le comité d'évaluation et le service de la conformité sont les premiers niveaux du processus d'appel.

## Saskatchewan

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes en Saskatchewan et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Saskatchewan	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	N/D
Organes d'appel/ de révision internes :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Département d'appel (première instance d'appel pour les questions relatives aux demandes d'indemnisation)</li> <li>• Comité d'évaluation (premier niveau d'appel pour les questions relatives au compte employeur ou à la prime employeur)</li> <li>• Tribunal d'appel de la Commission (deuxième instance d'appel)</li> <li>• Comité d'expertise médicale (questions médicales seulement)</li> </ul>
Politique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">POL 21/2013, Appeals – Claims</a></li> <li>• <a href="#">POL 23/2014, Reversing Decisions</a></li> <li>• <a href="#">POL 05/2005 – Appeals – Charter &amp; Constitutional Issues</a></li> <li>• <a href="#">POL 02/2023 – Medical Review Panels</a></li> <li>• <a href="#">POL 20/2013, Appeals – Employer Accounts</a></li> <li>• <a href="#">POL 22/2013, Appeals – Board Appeal Tribunal</a></li> </ul>
Article de loi :	<a href="#">Workers' Compensation Act, 2013</a> (sections 15, 18, 20, 21, 22, 23, 59-65, 100, 161, 167, 169)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Appeals   Saskatchewan Workers' Compensation Board (wcbask.com)</a></li> <li>• <a href="#">Worker Appeals</a></li> <li>• <a href="#">Employer Appeals</a></li> </ul>

[Retour au début](#)

## Alberta

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes en Alberta et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Alberta	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Commission d'appel <sup>3</sup>
Organes d'appel/ de révision internes :	Résolution des disputes et Organe de révision <sup>4</sup>
Politique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">The Review and Appeal Process</a></li> <li>• <a href="#">Policy 01-08, New Evidence, Part II, Application 1 – Interaction with the Review and Appeal Processes</a></li> </ul>
Article de loi :	<a href="#">Workers' Compensation Act</a> (sections 10-13, 13.1-13.5, 21(3), 45, 46,46.1-46.4, 119, 120)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Workers – Questioning a WCB-Alberta decision</a></li> <li>• <a href="#">Workers - Request for review Deadline extension</a></li> <li>• <a href="#">Employer – Questioning a WCB-Alberta decision</a></li> <li>• <a href="#">Employer - Request for review Deadline extension</a></li> <li>• <a href="#">Advisor Office for Alberta Workers' Compensation</a></li> <li>• <a href="#">Request for review form</a></li> </ul>

[Retour au début](#)

3 Dernière instance d'appel en Alberta.

4 Première instance d'appel.

*Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) en 2024*

\*\*Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à [www.awcbc.org](http://www.awcbc.org) pour les liens vers les commissions.

## Colombie-Britannique

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes en Colombie-Britannique et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Colombie-Britannique	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Tribunal d'appel (WCAT)
Organes d'appel/ de révision internes :	Division de révision
Politique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Review Division – Practices and Procedures</a></li> <li>• <a href="#">Rehabilitation Services and Claims Manual - Chapter 13 – Reviews and Appeals</a></li> </ul>
Article de loi :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Workers Compensation Act</a> (sections 94, 94.1, 96.2, 96.3, 96.4, 96.5, 99,221, 231–260)</li> </ul>
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Review and appeal</a></li> <li>• <a href="#">Claim review and appeal for workers and dependants</a></li> <li>• <a href="#">Claim review and appeal for employers</a></li> <li>• <a href="#">Health and safety enforcement review and appeals</a></li> <li>• <a href="#">Review Division</a></li> <li>• <a href="#">Search Review Division decisions</a></li> <li>• <a href="#">Review and Appeal Resources</a></li> <li>• <a href="#">Workers' Compensation Appeal Tribunal (WCAT)</a></li> <li>• <a href="#">Search Appeal Division decisions</a></li> </ul>

[Retour au début](#)

## Yukon

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes au Yukon et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Yukon	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Tribunal d'appel des accidents du travail <sup>5</sup>
Organes d'appel/ de révision internes :	Agent ou jury d'audition Bureau d'appel du conseil d'administration <sup>6</sup>
Politique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">AP-01 Overview of Appeals</a></li> <li>• <a href="#">AP-02 Limitation Periods for Claims Appeals</a></li> <li>• <a href="#">AP-03 New Evidence at Appeals</a></li> <li>• <a href="#">AP-04 Release of Claims Information to Employers</a></li> </ul>
Article de loi :	<a href="#">Loi sur les accidents du travail</a> (Partie 9, Appels et Partie 10, Tribunal d'appel)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Where can I get more information about the appeal process?</a></li> <li>• <a href="#">Workers' Compensation Appeal Tribunal</a></li> </ul>

[Retour au début](#)

5 Ultime instance d'appel des décisions sur les réclamations.

6 Ultime instance d'appel en matière d'évaluation ou de HST.

*Produit par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) en 2024*

\*\*Ces tableaux ont été conçus pour fins d'information générale seulement. L'ACATC ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude de l'information (qui n'est pas exhaustive) et il faut communiquer avec la commission des accidents du travail de chaque province ou territoire pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des clarifications. Voir le site Web de l'ACATC à [www.awcbc.org](http://www.awcbc.org) pour les liens vers les commissions.

## Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Le tableau suivant identifie les organes de révision ou d'appel externes ou internes dans les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut et procure des liens vers les politiques, lois et ressources additionnelles afin d'obtenir des renseignements sur le processus d'appel.

Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Organes de révision/d'appel, politiques, processus et procédures
Organes d'appel/de révision externes:	Tribunal d'appel
Organes d'appel/ de révision internes :	Comité d'examen
Politique :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Policy 08.01, Révision des décisions</a></li><li>• <a href="#">Policy 08.02, Appel des décisions</a></li></ul>
Article de loi :	<a href="#">Loi sur l'indemnisation des travailleurs</a> (articles 112 à 132)
Renseignements supplémentaires sur la révision et l'appel à :	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Travailleurs – Révisions et appels</a></li><li>• <a href="#">Employeurs – Révisions et appels</a></li></ul>

[Retour au début](#)